

CAP Art & techniques de la bijouterie

Option bijouterie-joaillerie

Formation alternée

Inscription en ligne

📍 Limas

Le titulaire du CAP Art et techniques de la bijouterie-joaillerie exerce son activité, à partir de consignes précises, sous l'autorité et le contrôle de l'artisan chef d'entreprise ou du responsable d'atelier.

L'option bijouterie-joaillerie lui permet de réaliser des pièces de bijouterie-joaillerie faisant appel à des techniques d'assemblage simples.

! Rentrée de **Septembre à Octobre** et possibilité d'intégrer les sections tout au long de l'année (sous réserve de la solidité du chef d'œuvre).

Objectifs

- Identifier, analyser la demande
- Rechercher, sélectionner les informations
- Etablir la chronologie des phases de travail
- Sélectionner les moyens et les procédés
- Communiquer oralement, graphiquement, par écrit
- Réaliser des opérations de fabrication, d'assemblage, de finition et de contrôle

Qualités requises

- Habilité manuelle et précision
- Sens de l'esthétique et de la créativité
- Patience et minutie
- Des compétences graphiques

Méthodes pédagogiques utilisées

- Pédagogie de l'alternance (*séquences construites en lien avec les expériences en entreprise*)
- Méthodes actives (*études de cas, scénarios*)
- Actions pédagogiques interdisciplinaires (*co-intervention, chef d'œuvre*)
- Suivi des activités en entreprise
- Accompagnement personnalisé

Modalités d'évaluation

Les apprentis sont évalués tout au long de la formation (1 bulletin par semestre) et en entreprise. Des épreuves de Contrôles en Cours de Formation - pratiques, écrites et orales - portant sur les apprentissages dans les enseignements professionnels et les matières générales ont lieu au cours de la formation en vue de l'obtention du diplôme.

Contenu de la formation

Enseignement général

| | |
|---|--------------------------------|
| Français | Anglais |
| Histoire / Géographie / Enseignement Moral et Civique | Arts appliqués |
| Mathématiques | Éducation physique et sportive |

Enseignement professionnel

| |
|----------------------------|
| Pratiques professionnelles |
| Économie / Droit |
| Projet |
| Tutorat |

Prérequis

Pour un CAP en 1 an :

- Titulaire d'un CAP ou diplôme de niveau supérieur
- Avoir moins de 30 ans
- Trouver un employeur dans le cadre du contrat d'apprentissage

Pour un CAP en 2 ans :

- Avoir entre 15 et 30 ans
- Obtenir le passage en CAP en fin de 3ème
- Trouver un employeur dans le cadre du contrat d'apprentissage

Pas de limite d'âge pour toute personne reconnue travailleur handicapé.
Pour les plus de 30 ans, possibilité de se former en contrat de professionnalisation (nous consulter).

Durée et organisation de la formation

- 1 an ou 2 ans (400 heures par an)
- 12 semaines par an en moyenne au CFA

Modalités d'inscription

- Inscription via le [formulaire d'inscription](#)
- Admission sur dossier de candidature et entretien. Le dossier scolaire sera examiné.
- La décision d'admissibilité est transmise au candidat sous 15 jours maximum.
- L'admission définitive est prononcée après la signature du contrat assurant la réalisation de la formation.

Frais de formation

Dans le cadre du contrat d'apprentissage, la formation est gratuite et rémunérée. Son coût est intégralement pris en charge par la branche professionnelle, via l'OPCO.

Formation également accessible en contrat de professionnalisation (coût variant de 10€ à 25€ / heure) ou selon d'autres modalités de financement.

Nous contacter pour + d'informations.

Equipements

- Salles équipées d'écrans interactifs
- Plateau technique adapté
- Salles informatiques

Après la formation

CAP Art et techniques de la bijouterie

option bijouterie-joaillerie

- Insertion professionnelle
- Poursuite d'études sous statut scolaire ou en apprentissage : Certificat de spécialisation en joaillerie, BMA bijou option bijouterie-joaillerie.

Bénéfices de l'Apprentissage

- Familiarisation avec le monde de l'entreprise et combinaison gagnante "théorie/mise en pratique"
- Acquisition d'une maturité et d'une réelle expérience professionnelle favorisant l'employabilité
- Diplôme délivré par l'Éducation Nationale et attestation de fin de formation.

Nos atouts

- Savoir-faire avec 45 ans d'existence et de pratique de l'apprentissage
- Groupes de travail pédagogiques à petit effectif
- Accompagnement individuel et collectif pour la recherche d'entreprise



Handicap Plus

Notre CFA est engagé dans la démarche qualité H+ formation de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Cette formation est accessible à toute personne en situation de handicap sauf si ce handicap peut représenter un danger pour elle-même ou pour les autres apprentis. Ainsi chaque situation et chaque besoin d'adaptation seront étudiés au cas par cas, avec Mme THOMAS, référente handicap, et la Direction du CFAB.